

Ordonnance du Roy qui supprime la bourse commune établie entre les lesteurs et les delesteurs des bastiments de mer dans le port du Havre et ordonne que le bateaux servant au lestage et delestage seront jaugez et porteront une marque qui indiquera leur port en tonneaux

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy qui supprime la bourse commune établie entre les lesteurs et les delesteurs des bastiments de mer dans le port du Havre et ordonne que le bateaux servant au lestage et delestage seront jaugez et porteront une marque qui indiquera leur port en tonneaux : du 10 juin 1738

Auteur(s) : Louis XV roi de France (1710-1774)

Adresse bibliographique : Paris : Imp. Royale, 1738

Description matérielle : 1 vol. (4 p.) ; 26 cm